



ASMA de la Vienne
DDT
20 rue de la Providence
B.P. 80523
86020 POITIERS CEDEX

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION 16 octobre 2018

Présents :

Véronique ALLAINMAT, DDT
Lisiane BELLOY, lycée de Montmorillon
Geneviève BOUHET, retraitée
Natacha CLÉMENT, ASP
Alain DELAVAL, retraité
Marcel FOURÉ, retraité
Aline GAILLARD, DDT
Françoise GENDRAUD, CPCPM
Marielle LACHETEAU, lycée Kyoto
Christian LE DU, DDPP
Marie-France LEGROS, lycée Kyoto
Philippe MARCEAU, retraité

Eric OUVRARD, DRAAF
Joëlle PERRIN, retraitée
Bernadette RÉGNER, retraitée
Cathy POUPAULT, lycée de Thuré
Mélanie SKORACKI, lycée de Venours

Excusées :

Véronique BOUNAIX, DDPP
Mireille FÉMÉNIAS, retraitée
Jocelyne JACQUOT, ASP
Marie-Josèphe RUFFO, retraitée

Christian BARRAULT, proviseur du Lycée prononce à notre intention quelques mots de bienvenue.

Le Président ouvre la séance en remerciant Marielle LACHETEAU et Marie-France LEGROS d'avoir organisé l'accueil et la tenue de ce CA.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CA

Sans aucune remarque, le CR du CA du 26 avril est approuvé à l'unanimité.

2. POINT FINANCIER

Françoise GENDRAUD présente la situation des comptes au 15 octobre. Globalement les subventions allouées sont respectées, sous réserve de tous les encaissements.

Le club rando n'a pas utilisé sa subvention, aussi elle sera reconduite l'an prochain dans un projet qui devrait nous être présenté.

Les participants aux coupes sportives ont tous été remboursés ; pour l'an prochain, nous proposons que des tee-shirts floqués ASMA86 soient remis aux participants des coupes sportives qui seront toutes centralisées du 24 au 26 mai à Vichy (6 disciplines). A cet égard, il conviendra de modifier le libellé Fournitures en Fournitures et communication et de budgéter 150 €.

Locations mobil homes : un package a été acheté en mai et pourrait permettre de couvrir les besoins 2019.

Billetterie depuis janvier :

- Chèques culture : 389 tickets pour 46 agents
- CGR : 1 370 tickets qui concernent 127 agents
- Loft : 7 agents concernés
- Majestic Montmorillon : 11 agents – 112 billets
- TAP : 4 ou 6 personnes concernées pour environ 60 billets

7 billets à date courte sont vendus à 50 % : 3 à Marcel FOURÉ et 4 à Bernadette RÉGNER.

Afin d'atténuer les frais postaux engendrés par l'envoi de tickets billetterie afin de répondre à des demandes de dernière minute, il est retenu que les commandes devront être faites au plus tard le lundi soir. Cela dit, les agents doivent anticiper leurs demandes.

3. SORTIES 2018

7 sorties ont été proposées aux agents et leur famille ; très peu de désistements et toujours pour des cas de force majeure et des règlements ponctuels.

Comme cela avait été proposé en début d'année, nous proposons à nos agents actifs ou retraités Noël au Château de Chenonceau le dimanche 16 décembre, avec un départ de Poitiers à 8 h parking Parcobus. Les tarifs proposés sont de 10 € pour les adultes et 5 € pour les 3 – 12 ans au 31 décembre. Les inscriptions seront ouvertes du 16 au 23 novembre. Chacun devra s'organiser pour le repas de midi qui peut être un pique-nique mais aussi pris sur site dans un restaurant.

4. NOEL AU CINE POUR LES ENFANTS

L'opération est reconduite comme par le passé et concerne les enfants de 3 à 11 ans (nés après le 1er janvier 2008) avec la possibilité pour 2 parents accompagnant de bénéficier d'un ticket de ciné au prix de 3€/personne. Les inscriptions se feront auprès des Correspondants de site qui transmettront, autant que faire se peut, un chèque de règlement global à la trésorière.

5. PROJETS 2019

11 mai : le Mont Saint Michel avec visite guidée – tarif 10 € adulte et enfant

25 mai : Zoo de Beauval : adulte 10 € et enfant jusqu'à 12 ans inclus 5 €

15 juin : Disneyland : adulte 20 € et enfant jusqu'à 12 ans inclus 10 € (sous réserve du devis de l'autocariste)

Futuroscope : achat de 50 voire 100 billets être revendus 10 €/adulte et 5 €/enfant

Décembre : un jour à Paris par le train

Un spectacle dans l'année : ou ? quand ? à définir. A cet égard, Eric OUVARD va s'intéresser à la possibilité d'assister au Cadre Noir de Saumur.

Pour les déplacements, des devis ont été demandés aux transports Demellier. Les membres du CA valident unanimement le calendrier et les sorties.

6. ELECTIONS 2019

Programmées le 29 janvier 2019, l'ASMA nationale doit transmettre les informations attachées à l'organisation après qu'elle ait eu son rendez-vous avec l'Administration (*info de la dernière lettre aux AD*).

7. QUESTIONS DIVERSES

Tamtam : Le CA convient de renouveler sa confiance à Tamtam en résignant un contrat pour 2 ans. Il est décidé de reconduire le tarif de la carte à 4 €/agent sachant que la carte Tamtam est une carte famille (prix d'achat 6,50 €/250 cartes). Les demandes des agents se font auprès des correspondants de site et seront transmises à B. REGNER avant le 25 novembre pour distribution des nouvelles cartes avant le 10 décembre, date d'expiration des cartes 2017.

Les correspondants de site feront de leur mieux pour établir un chèque global afin de soulager les opérations d'enregistrement de la trésorière.

Agents non MAAF : moyennant une cotisation annuelle de 20 €, les agents non MAAF en activité sur les sites DRAAF, DDT, DDPP, ASP et les lycées agricoles peuvent profiter, ainsi que leur famille (conjoint et enfants) des offres de l'ASMA, billetterie, sorties, remise sur activité, ...

Par ailleurs, le CA décide après vote (14 voix pour et 3 abstentions) qu'un agent non MAAF à la retraite pourra continuer et moyennant cotisation, à bénéficier des offres ASMA à condition que cet agent ait cotisé pendant son activité et participé alors aux activités proposées.

Cirque de St Pétersbourg : 17 places ont été vendues sachant que l'ASMA ne sert que d'intermédiaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

Le Président,
Alain DELAVAL

